

**Réponse à la question n° 211
de Mme Océane Gex (PLR)
relative à la requalification du passage du Cardinal
(carrefour avenue du Midi et passage du Cardinal)**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 12 décembre 2023, Mme O. Gex a posé la question suivante:

- Où en est la requalification du passage du Cardinal, respectivement le carrefour entre l'avenue du Midi et le passage du Cardinal?

Réponse du Conseil communal

La requalification du passage du Cardinal et du carrefour de l'avenue du Midi est une mesure du PA2 en priorité A.

La planification de cette mesure entre dans le contexte de la mise en œuvre de la TransAgglo entre l'université Miséricorde et la Dort-Verte à l'extrémité ouest du quartier de Beaumont, en limite avec la commune de Villars-sur-Glâne.

Fin décembre 2023, le Conseil communal a adjugé les prestations de planification de la TransAgglo, intégrant le passage du Cardinal et la connexion à l'avenue du Midi, à un groupement de mandataires composé d'urbanistes, d'architectes-paysagistes d'ingénieurs civils et d'ingénieurs en mobilité. Le délai légal pour d'éventuels recours est passé. Dès lors, les études vont démarrer d'ici mi-février.

La planification prévoit une enquête publique d'ici la fin de l'année 2024 et une demande de crédit d'ouvrage au Conseil général en automne 2025.

Le début du chantier est prévu fin 2025.